

N°28
HIVER

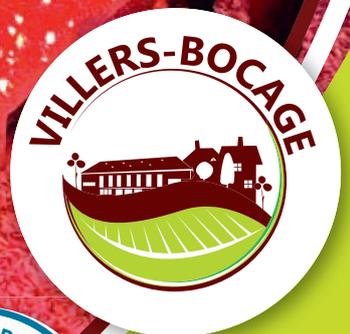
Villers d'Avenir

Votre bulletin d'information municipale



Les enfants du Pédibus
ont fêté Noël

2020



Renseignements utiles

Mairie

Tél. 02 31 77 02 18
Lundi 13h30-16h
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi 9h-12h
et 13h30-16h
Samedi : 9h-12h
Mail : mairie@villersbocage14.fr

Pré-Bocage Intercom

Pôle population, jeunesse, développement
économique, environnement :
18, rue Emile Samson à Villers-Bocage
Tél. 02 31 77 57 48

Pôle urbanisme et déchets

31, rue de Vire aux Monts d'Aunay
Tél. 02 31 77 12 36
Du lundi au vendredi : 9h-12h
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h-17h

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc
Conciliateur de justice : M. OZIOL
2^e mercredi du mois : 9h-12h
Permanence pour le CAUE sur RDV
Tél. 02 31 15 59 60

Centre des Finances Publiques

Les Monts d'Aunay - Tél. 02 31 77 61 77
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h
(fermé le mercredi)

La Poste

Tél. 02 31 25 40 21
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
(dernière levée : 15h30)
Samedi : 8h30-12h (dernière levée : 12h)

Centre médico-social

À Villers-Bocage : lundi de 9h à 12h
et de 14h à 16h 30
Place du Général-de-Gaulle :
Tél. 02 31 77 77 66
Assistants sociaux, consultation
de jeunes enfants, assistante sociale CRAM.

Médiathèque

Place De Gaulle - Tél. 09 65 11 15 16

	Matin	Après-midi
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi		14h-19h
Samedi	10h-12h30	14h-17h

ADMR

Place De Gaulle - Tél. 02 31 77 33 12
Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-11h30
Travailleuses familiales : jeudi 14h-17h

BACER

Rue René-Huet - Tél. 02 31 77 34 67
Du mardi au samedi : 9h50-12h30/
13h30-17h30
Le dernier jeudi de chaque mois : 9h-12h
Inscription et accompagnement
des salariés sur rendez-vous.

EHPAD

« La Maison de Jeanne » - Tél. 02 31 77 01 36

Office de tourisme

Tél. 02 31 77 16 14

Presbytère

Tél. 02 31 77 02 13

Piscine

Tél. 02 31 77 00 21

Gymnase

Tél. 02 31 77 24 97

Enseignement

- Ecole primaire : Tél. 02 31 77 00 26
- Restaurant scolaire (élémentaire
et maternelle) : Tél. 02 31 77 91 45
- Collège : Tél. 02 31 25 40 30

Déchèterie Maisoncelles-Pelvey

Du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	10h-12h	14h-17h
Jeudi		14h-17h
Vendredi	10h-12h	14h-17h
Samedi	10h-12h	14h-17h

Urgences

- Pompiers : 18
- Urgences médicales : (nuits, week-end,
jours fériés) : 15
- Gendarmerie : 17 ou Tél. 02 31 08 35 88
- SAMU Social : 115
- Enfance en danger : 119
- SOS Femmes Violences Conjugales : 3919
- Centre Antipoison (Rennes) : Tél. 02 99 59 22 22
- Pharmacie : (nuits, week-end, jours fériés) : 32 37
- Urgence, sécurité dépannage EDF-GDF
- GDF : 0800 47 33 33
- EDF : 0810 33 30 14

Santé

- Médecins : Cabinet médical, rue aux Grains.
Docteurs CONDE, FONTAINE, LAPLANCHE :
Tél. 02 31 77 02 60
Docteur LACOMBE, rue des Halles :
Tél. 02 31 77 29 92
Docteur PREVEL, rue des Halles :
Tél. 02 31 77 33 55
Planète santé - Rue Georges Clémenceau :
Docteurs BOUCHÉ, BLANCHEMAIN-BOUCHÉ
Tél. 02 31 36 46 39.
- Cabinet ophtalmologie : Tél. 02 31 36 21 69
- Cabinet dentaire : Tél. 02 31 77 04 80
- Infirmiers :
Mesdames GROULT, HATET, LEMOIGNE, LEVIVIER :
Tél. 02 31 77 12 91
Monsieur LECOQ, Madame PERRIER,
Madame VAUGOUDE : Tél. 02 31 77 41 20
Madame CHARDIN : 06 49 48 29 04
Madame LOPEZ (également sophrologue et rela-
xologue spécialisée dans le traitement de la douleur
aigüe et chronique - méthode neuro-cutanée) :
Tél. 06 22 35 57 26
- Ambulances du Bocage : Tél. 02 31 77 07 08
- Centre Hospitalier d'Aunay : Tél. 02 31 71 76 76
- Cabinet vétérinaire : Tél. 02 31 77 00 22
- Pharmacie DUBOSQ : Tél. 02 31 77 00 60
- Pharmacie MARIE : Tél. 02 31 77 01 35

Location centre Richard-Lenoir

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020

Centre Richard-Lenoir - Habitants de Villers-Bocage

	Journée	Week-end	Cuisine	Vaisselle
1 salle	138 €	189 €	50 €	1 €/couvert complet
2 salles	292 €	402 €	50 €	1 €/couvert complet
3 salles	430 €	591 €	50 €	1 €/couvert complet

Centre Richard-Lenoir - Habitants hors commune

	Journée	Week-end	Cuisine	Vaisselle
1 salle	207 €	284 €	50 €	1 €/couvert complet
2 salles	438 €	603 €	50 €	1 €/couvert complet
3 salles	645 €	886 €	50 €	1 €/couvert complet

Tarifs des concessions du cimetière

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020

Durée	Tarifs
Concessions	
15 ans	189 €
30 ans	402 €
50 ans	591 €
Columbarium	
15 ans	630 €
30 ans	1025 €
Cavurnes	
15 ans	165 €
30 ans	257 €
Taxe de dispersion (pour le jardin du souvenir) : 50,00 €	

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une nouvelle année débute et c'est pour moi l'occasion, au nom du Conseil Municipal de Villers-Bocage, de vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, à toutes et à tous, pour 2020.

2019 a été une année riche en événements. Je veux évoquer, pour les plus importants, la commémoration du 75^e anniversaire du Débarquement des alliés sur les plages normandes, la course colorée organisée par l'association Levinou pour récolter des fonds en vue d'aider des familles ayant des enfants atteints de maladies orphelines, le parcours théâtralisé sillonnant la ville organisé par la troupe des tontons Marcel, le salon de l'habitat et les animations de fin d'année ordonnancés par l'UCIA, le Village de la Récup' orchestré par le SEROC et le salon des collectionneurs sans oublier l'exposition de peinture de l'association Ding Dingues d'Art.

En ce qui concerne les travaux, hormis ceux d'entretien courant, je rappellerai, pour les plus marquants, l'effacement des réseaux de la rue aux grains, le renouvellement du réseau d'assainissement du Colombier, la rénovation de notre site sportif et la réouverture du chemin reliant les Ruettes à la Vierge Noire.

Il est un dernier projet, d'une extrême importance pour l'avenir de Villers-Bocage, qui s'est bâti dans l'ombre et qui s'est concrétisé cette année par la signature d'un contrat avec le cabinet NEXITY. Ce dernier s'est engagé à l'horizon 2035 à aménager 18 hectares autour et sur la Fontaine Fleurie en concertation avec la municipalité qui gardera la main sur l'organisation de ces aménagements.

Comme tous les six ans, 2020 constituera une année charnière dans la vie politique de notre commune. En mars prochain les habitants de Villers-Bocage auront l'opportunité d'élire une nouvelle équipe municipale qui prendra en main la destinée de la ville.

Même sous la houlette de cette nouvelle équipe municipale, des chantiers prendront fin ou se réaliseront, comme celui du site sportif ou celui de la création d'une zone de stationnement pour les camping-caristes ; d'autres débiteront comme celui de l'aménagement de l'ancienne place du marché aux bestiaux.

J'en viens à évoquer mon cas personnel. Au cours d'une vie, il faut savoir choisir le bon moment pour passer la main et laisser la génération suivante marquer de son empreinte les évolutions qui ont toujours jalonné l'existence quel qu'en soit le domaine.

J'ai adoré m'être investi dans la conduite de la vie de notre commune, je n'ai aucun regret de l'avoir fait, mais j'ai acquis la certitude qu'il était temps pour moi de permettre à d'autres d'exprimer leurs talents dans la conduite des affaires de la ville.

J'ai donc décidé de ne pas briguer un nouveau mandat et de me retirer de la vie politique de la ville quel qu'en soit le niveau sachant que durant ces six ans j'ai toujours eu le souci d'améliorer le quotidien des administrés et, peut-être plus passionnant encore mais certainement bien plus difficile, d'imaginer comment devrait évoluer notre commune dans les prochaines décennies et d'agir en conséquence. Je suis intimement persuadé que cette conduite constitue la quintessence même de la mission d'un élu. Je formule donc l'espoir que la future équipe partage le même point de vue que moi.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous !

Marc HEBERT

Le Maire de Villers-Bocage



Sommaire

P. 2 Renseignements utiles

P. 3 Le mot du Maire

P. 4 à 9 Près de chez vous

P. 10 à 12 Associations

Cérémonie des vœux

M. le Maire, Marc HEBERT, a présenté ses vœux le mercredi 8 janvier au centre Richard-Lenoir. À cette occasion, il a remis la médaille d'honneur à cinq agents :

- Catherine GASSON, agent administratif, médaille de Vermeil (30 ans)
- Isabelle GODEY, agent administratif, médaille de Vermeil (30 ans)
- Pascal MEURISSE, mécanicien, médaille de Vermeil (30 ans)
- Olivier BONDOUX, coordinateur technique, médaille d'or (35 ans)
- Michel GRISEL, adjoint au chef de service environnement, médaille d'or (35 ans)





Place du Marché

Le projet d'aménagement de l'ancienne place du marché aux bestiaux a été présenté lors d'une réunion publique le jeudi 11 décembre au centre Richard-Lenoir. Environ 150 personnes se sont déplacées pour assister à la présentation faite par la SHEMA, assistant à la maîtrise d'œuvre, l'architecte urbaniste en charge du projet et le promoteur immobilier Vesqual. Une vidéo comme si l'on y était a été diffusée. Celle-ci est visible sur le site Internet de la commune.



Les travaux de la place débuteront début 2020. Ainsi, le projet devrait être terminé fin 2021 si tous les délais sont respectés. Nous retrouverons donc : le Pole Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) avec un parking souterrain pour les professionnels de santé, une résidence comportant 25 logements allant de 40 m² à 79 m² avec un parking souterrain pour les résidents, des places de stationnement, des espaces conviviaux (espaces verts avec une coulée verte, bancs, fontaine), une réserve foncière... Les appartements sont actuellement en pré-commercialisation. La construction de la résidence démarrera une fois que 50% des logements seront vendus. Si vous êtes intéressé par un investissement, vous pouvez directement contacter le promoteur immobilier.

Vers le zéro déchets...

... parfois des petits gestes changent tout !

Voici des exemples de réflexes pour réduire nos déchets au quotidien :

- ÉVITER LES PRODUITS SUREMBALLÉS

Ne plus acheter de produits suremballés est le premier réflexe. Vous pouvez facilement repérer ces déchets dans les rayons et éviter de les ramener à la maison. Un exemple concret : le dentifrice. Le carton vendu autour du tube est inutile. De même, vous pouvez refuser certains sacs plastiques tout aussi inutiles, comme en pharmacie.

- FAIRE SES PRODUITS D'ENTRETIEN

Il est inutile d'avoir une multitude de produits ménagers à la maison, quelques produits de base suffisent. C'est le cas notamment du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude, du citron, du savon de Marseille et du savon noir...

Faire soi-même ses produits à partir de quelques ingrédients a de nombreux avantages : plus économique, moins de déchets générés (surtout si on évite les lingettes) et moins nocif pour la santé.

Quelques sites Internet pour vous aiguiller :

Consommerdurable.com

Consoglobe.com

Comment-economiser.fr

- CONCOCTER SES PRODUITS DE BEAUTÉ

Comme pour les produits ménagers, les produits de beauté peuvent être réalisés à partir de produits de base. Faire soi-même apporte de nombreux avantages : économique, écologique et bon pour la santé. Exemples : masques, huiles, démaquillants, etc.

De nombreux sites Internet et blogs vous proposent des astuces et recettes, n'hésitez pas à les consulter : lessentieldejulien.com, aroma-zone.com, www.mes-beautips.fr, etc.

- ET BIEN PLUS ENCORE !

- J'utilise des sacs réutilisables en tissu pour mes courses
- J'achète en vrac, à la coupe et je privilégie les emballages recyclables
- Je cuisine mes restes, j'achète en bonne quantité, je ne confonds pas les dates de péremption
- Je donne, je vends, je répare, je transforme
- J'utilise du lavable : cotons, couches, lingettes en tissu

Infos diverses

• La municipalité va acquérir la **parcelle cadastrée AD 140** d'une superficie de 213 m² en raison de sa proximité avec le cimetière communal pour un montant total de 5400 €.

• La municipalité va acquérir la **parcelle cadastrée AH 73** d'une superficie de 7 988 m² en raison de sa proximité avec la future sortie de la Zone d'Aménagement Concerté Fontaine Fleurie sur la route départementale n°6 pour un montant total de 7 000 €.

• **Des jardins partagés** vont être mis en place par Famille Rurale sur le terrain de la halte garderie (2, rue du Canada).

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ancien territoire de Villers-Bocage Intercom (VBI) devenu Pré-Bocage Intercom depuis 2017, est passé aux bacs pucés pour les ordures ménagères.

Pourquoi les bacs sont-ils pucés ?

Car les bacs sont équipés de puces électroniques permettant leur identification. La puce associe un bac à un administré et à une adresse. Lors de la collecte, les puces permettent à la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom de gérer le parc, la traçabilité des données et d'assurer le suivi et la maintenance des bacs, en cas de réparation. Chaque levée est comptabilisée grâce à un système de lecteur de puce embarqué.

Est-ce que je recevrai toujours des sacs blancs ?

NON, depuis le 1^{er} janvier 2020, il n'est plus nécessaire d'utiliser des sacs blancs. Vous utilisez donc les sacs poubelles de votre choix.

Si j'ai trop d'ordures ménagères à mettre dans mon bac, est-ce que je peux placer des sacs à côté de mon bac ?

NON. Seuls les bacs pucés correctement fermés seront collectés. Aucun sac ne doit être déposé à côté du bac pucé et le couvercle ne doit pas être ouvert. Les sacs éventrés et déposés sur les trottoirs ne seront pas collectés.

Quand puis-je présenter mon bac ?

Les ordures et les sacs jaunes doivent être déposés la veille au soir à partir de 19h selon le calendrier pré-défini. Vous avez le droit à **18 levées sur l'année**. Les levées supplémentaires seront facturées. Pensez à ne présenter votre bac que lorsque celui-ci sera plein et surtout notez bien sur un calendrier les jours où vous avez présenté votre bac, cela vous aidera au comptage des levées et évitera donc les mauvaises surprises au moment de la facturation.

Calendrier des jours de collecte d'ordures ménagères et de recyclables 2020

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
ME 1	SA 1	DI 1	MA 1	ME 1	SA 1	DI 1	MA 1	VE 1	SA 1	DI 1	MA 1
JE 2	DI 2	LU 2	MA 2	JE 2	DI 2	LU 2	MA 2	VE 2	SA 2	DI 2	MA 2
VE 3	LU 3	MA 3	JE 3	VE 3	LU 3	MA 3	JE 3	VE 3	SA 3	DI 3	MA 3
SA 4	MA 4	ME 4	SA 4	SA 4	MA 4	ME 4	SA 4	SA 4	LU 4	MA 4	JE 4
DI 5	ME 5	JE 5	SA 5	DI 5	MA 5	ME 5	SA 5	MA 5	VE 5	SA 5	DI 5
LU 6	VE 6	SA 6	ME 6	LU 6	MA 6	JE 6	SA 6	LU 6	MA 6	VE 6	SA 6
MA 7	DI 7	LU 7	MA 7	MA 7	ME 7	SA 7	DI 7	ME 7	SA 7	DI 7	MA 7
ME 8	SA 8	JE 8	SA 8	ME 8	SA 8	DI 8	MA 8	VE 8	SA 8	DI 8	MA 8
JE 9	DI 9	LU 9	MA 9	JE 9	DI 9	LU 9	MA 9	SA 9	DI 9	MA 9	JE 9
VE 10	LU 10	MA 10	JE 10	VE 10	LU 10	MA 10	JE 10	VE 10	SA 9	DI 10	MA 9
SA 11	MA 11	ME 11	SA 11	SA 11	MA 11	ME 11	SA 11	MA 11	SA 10	DI 11	MA 10
DI 12	ME 12	JE 12	SA 12	DI 12	MA 12	ME 12	SA 12	LU 12	MA 11	VE 12	SA 10
LU 13	VE 13	SA 13	ME 13	LU 13	MA 13	JE 13	SA 13	MA 13	ME 13	SA 13	DI 14
MA 14	DI 14	LU 14	MA 14	MA 14	ME 14	SA 14	DI 14	ME 14	SA 14	DI 14	MA 14
ME 15	SA 15	JE 15	SA 15	ME 15	SA 15	DI 15	MA 15	VE 15	SA 15	DI 15	MA 15
JE 16	DI 16	LU 16	MA 16	JE 16	DI 16	LU 16	MA 16	SA 16	SA 16	LU 16	MA 16
VE 17	LU 17	MA 17	JE 17	VE 17	LU 17	MA 17	JE 17	VE 17	SA 16	DI 17	MA 17
SA 18	MA 18	ME 18	SA 18	SA 18	MA 18	ME 18	SA 18	MA 18	SA 17	DI 18	MA 18
DI 19	ME 19	JE 19	SA 19	DI 19	MA 19	ME 19	SA 19	LU 19	MA 19	VE 19	SA 19
LU 20	VE 20	SA 20	ME 20	LU 20	MA 20	JE 20	SA 20	MA 20	ME 20	SA 20	DI 21
MA 21	DI 21	LU 21	MA 21	MA 21	ME 21	SA 21	DI 21	ME 21	SA 21	DI 21	MA 21
ME 22	SA 22	JE 22	SA 22	ME 22	SA 22	DI 22	MA 22	VE 22	SA 21	DI 22	MA 22
JE 23	DI 23	LU 23	MA 23	JE 23	DI 23	LU 23	MA 23	SA 23	SA 22	LU 23	MA 23
VE 24	LU 24	MA 24	JE 24	VE 24	LU 24	MA 24	JE 24	VE 24	SA 22	DI 24	MA 24
SA 25	MA 25	ME 25	SA 25	SA 25	MA 25	ME 25	SA 25	MA 25	SA 23	LU 25	MA 25
DI 26	ME 26	JE 26	SA 26	DI 26	MA 26	ME 26	SA 26	LU 26	MA 26	VE 26	SA 26
LU 27	VE 27	SA 27	ME 27	LU 27	MA 27	JE 27	SA 27	MA 27	ME 27	SA 27	DI 28
MA 28	DI 28	LU 28	MA 28	MA 28	ME 28	SA 28	DI 28	ME 28	SA 27	DI 28	MA 28
ME 29	SA 29	JE 29	SA 29	ME 29	SA 29	DI 29	MA 29	VE 29	SA 28	DI 29	MA 29
JE 30	DI 30	LU 30	MA 30	JE 30	DI 30	LU 30	MA 30	SA 30	SA 29	MA 30	JE 30
VE 31	LU 31	MA 31	JE 31	VE 31	LU 31	MA 31	JE 31	VE 31	SA 30	DI 31	MA 30

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
ME 1	SA 1	DI 1	MA 1	ME 1	SA 1	DI 1	MA 1	VE 1	SA 1	DI 1	MA 1
JE 2	DI 2	LU 2	MA 2	JE 2	DI 2	LU 2	MA 2	VE 2	SA 2	DI 2	MA 2
VE 3	LU 3	MA 3	JE 3	VE 3	LU 3	MA 3	JE 3	VE 3	SA 2	DI 3	MA 3
SA 4	MA 4	ME 4	SA 4	SA 4	MA 4	ME 4	SA 4	MA 4	VE 4	SA 4	DI 4
DI 5	ME 5	JE 5	SA 5	DI 5	MA 5	ME 5	SA 5	LU 5	MA 5	VE 5	SA 5
LU 6	VE 6	SA 6	ME 6	LU 6	MA 6	JE 6	SA 6	MA 6	ME 6	SA 6	DI 6
MA 7	DI 7	LU 7	MA 7	MA 7	ME 7	SA 7	DI 7	ME 7	SA 7	DI 7	MA 7
ME 8	SA 8	JE 8	SA 8	ME 8	SA 8	DI 8	MA 8	VE 8	SA 8	DI 8	MA 8
JE 9	DI 9	LU 9	MA 9	JE 9	DI 9	LU 9	MA 9	SA 9	DI 9	MA 9	JE 9
VE 10	LU 10	MA 10	JE 10	VE 10	LU 10	MA 10	JE 10	VE 10	SA 9	DI 10	MA 10
SA 11	MA 11	ME 11	SA 11	SA 11	MA 11	ME 11	SA 11	MA 11	SA 10	DI 11	MA 11
DI 12	ME 12	JE 12	SA 12	DI 12	MA 12	ME 12	SA 12	LU 12	MA 11	VE 12	SA 12
LU 13	VE 13	SA 13	ME 13	LU 13	MA 13	JE 13	SA 13	MA 13	ME 13	SA 13	DI 13
MA 14	DI 14	LU 14	MA 14	MA 14	ME 14	SA 14	DI 14	ME 14	SA 14	DI 14	MA 14
ME 15	SA 15	JE 15	SA 15	ME 15	SA 15	DI 15	MA 15	VE 15	SA 15	DI 15	MA 15
JE 16	DI 16	LU 16	MA 16	JE 16	DI 16	LU 16	MA 16	SA 16	SA 16	LU 16	MA 16
VE 17	LU 17	MA 17	JE 17	VE 17	LU 17	MA 17	JE 17	VE 17	SA 16	DI 17	MA 17
SA 18	MA 18	ME 18	SA 18	SA 18	MA 18	ME 18	SA 18	MA 18	SA 17	DI 18	MA 18
DI 19	ME 19	JE 19	SA 19	DI 19	MA 19	ME 19	SA 19	LU 19	MA 19	VE 19	SA 19
LU 20	VE 20	SA 20	ME 20	LU 20	MA 20	JE 20	SA 20	MA 20	ME 20	SA 20	DI 21
MA 21	DI 21	LU 21	MA 21	MA 21	ME 21	SA 21	DI 21	ME 21	SA 21	DI 21	MA 21
ME 22	SA 22	JE 22	SA 22	ME 22	SA 22	DI 22	MA 22	VE 22	SA 21	DI 22	MA 22
JE 23	DI 23	LU 23	MA 23	JE 23	DI 23	LU 23	MA 23	SA 23	SA 22	LU 23	MA 23
VE 24	LU 24	MA 24	JE 24	VE 24	LU 24	MA 24	JE 24	VE 24	SA 22	DI 24	MA 24
SA 25	MA 25	ME 25	SA 25	SA 25	MA 25	ME 25	SA 25	MA 25	SA 23	LU 25	MA 25
DI 26	ME 26	JE 26	SA 26	DI 26	MA 26	ME 26	SA 26	LU 26	MA 26	VE 26	SA 26
LU 27	VE 27	SA 27	ME 27	LU 27	MA 27	JE 27	SA 27	MA 27	ME 27	SA 27	DI 28
MA 28	DI 28	LU 28	MA 28	MA 28	ME 28	SA 28	DI 28	ME 28	SA 27	DI 28	MA 28
ME 29	SA 29	JE 29	SA 29	ME 29	SA 29	DI 29	MA 29	VE 29	SA 28	DI 29	MA 29
JE 30	DI 30	LU 30	MA 30	JE 30	DI 30	LU 30	MA 30	SA 30	SA 29	MA 30	JE 30
VE 31	LU 31	MA 31	JE 31	VE 31	LU 31	MA 31	JE 31	VE 31	SA 30	DI 31	MA 30

Qu'est ce que je risque si je dépose volontairement mes déchets ailleurs que dans mon bac pucé ?

S'agissant de l'abandon sauvage de déchets par des particuliers le Code Pénal prévoit des contraventions de police dont les amendes peuvent aller de 68 à 1500 euros (articles R 610-5, R 632-1 et R 635-8).

■ Ordures ménagères
 ■■■■■ Recyclables

Service déchets et recyclables de Pré-Bocage Intercom
 Par téléphone : 02 31 77 12 36
 Par mail : ri@pbi14.fr

Stop au gaspillage alimentaire !!

Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle : 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits, et légumes abîmés et non consommés... Cela représente un coût de 400 euros pour une famille de quatre personnes. Chacun de nous peut facilement éviter ce gaspillage !



Faire & respecter sa liste de courses Bien organiser son réfrigérateur

La température varie d'une zone à l'autre du réfrigérateur. Bien ranger les aliments selon les zones et les dates de péremption permet une meilleure conservation (se référer à la notice d'utilisation de votre réfrigérateur) et ainsi éviter le gaspillage alimentaire.

DLC / DDM ?

DLC - Date Limite de Consommation : après la date, le produit est périmé et non consommable. L'étiquette mentionne « à consommer jusqu'au », ainsi que le jour et le mois de la date limite de consommation. Les commerçants sont alors dans l'interdiction de vendre ce produit (œufs, viandes...).

DDM - Date de Durabilité Minimale : après la date le produit n'est pas périmé, il est sans danger mais peut avoir perdu certaines de ses qualités. L'étiquette mentionne « à consommer de préférence avant... » (pain, confitures, pâtes...).

Cuisiner les restes

En fin de semaine, il y a des restes de repas dans le réfrigérateur qu'on ne sait pas toujours comment accommoder. Pourtant, il existe quelques idées simples : le pain perdu (salé ou sucré), les croquettes de riz, la quiche, le hachis parmentier...



Tél. : 02 31 51 69 60
 www.seroc-bayeux.fr

Complexe sportif



Le terrain synthétique est terminé. Les clubs sportifs et les élèves peuvent maintenant en profiter.



Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés a eu lieu le samedi 7 décembre.

244 personnes étaient présentes dont, Monsieur Bourget et Madame Lepaulmier, les doyens de la journée.

Les convives ont apprécié le très bon repas réalisé par Monsieur Beauchêne et servi par les élus. Ils ont également pu chanter et danser avec Patou & Co avec grand plaisir. Une quête, au profit du Téléthon, a rapporté 526,81€.

Cette journée fut une nouvelle fois une réussite. Remercions encore les bénévoles et le personnel communal qui ont participé à l'organisation de ce repas pour faire de ce jour une très belle manifestation.



Illuminations

Les nouvelles illuminations et décors de Noël ont beaucoup plu à la population et aux commerçants. Les élus en profitent pour saluer et remercier le travail fourni par les agents communaux.



UCIA

L'Union des Commerçants et Artisans du Pré-Bocage vous a proposé en décembre de très belles animations de Noël qui ont rencontré un vif succès à Villers-Bocage.

Marché de Noël, manège, photos avec le Père-Noël, maquillage pour les enfants, jonglerie, les promenades en calèche et en poneys avec le centre équestre de Longvillers, les mascottes de l'UCIA Mickey et Minnie, la buvette par l'APE de Villers-Bocage et la parade de Noël qui a déambulé dans les rues principales le vendredi 20 décembre avec des échassiers lumineux, les Nymphéas de la Compagnie Girafes and Co. Des milliers de personnes ont fréquenté ces animations organisées par l'UCIA Pré-Bocage avec l'aide de la mairie de Villers-Bocage.

La quinzaine commerciale a permis aux clients des commerces et restaurants de Villers-Bocage de participer au tirage au sort des bons d'achat et du voyage offert par les commerçants pour une valeur de plus de 3000€, encore plus de 250 gagnants cette année sur tout le Pré-Bocage.

La remise des lots et les vœux de l'UCIA ont eu lieu le lundi 13 janvier au centre Richard-Lenoir.



Morts pour la France

5 décembre 2019 : Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc.

Aire de stationnement pour camping-cars

La commune dispose actuellement d'une aire camping-car composée de quatre stationnements adaptés, d'une aire de vidange et d'une borne de recharge. Forte de son succès, cette aire est souvent saturée et de nombreux camping-cars occupent des emplacements adaptés aux véhicules légers.

Afin de répondre à la demande croissante d'un tourisme d'étape et de court séjour, une nouvelle aire camping-car composée de 26 emplacements sera créée sur la parcelle AD179 située rue de Vire, sur une superficie approximative de 2930 m². Cette capacité d'accueil plus importante permettra notamment de contribuer au dynamisme touristique et économique de la commune.

Synthèse financière des travaux

Terrassement, réseaux, voirie, mobiliers spécifiques	194 203,25 €
Borne Wifi	4 997,00 €
Espaces verts	19 515,28 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	20 162,49 €
Etude de sols	1 590,00 €
Divers et aléas	13 442,00 €
Total général H.T.	253 910,02 €

Plan de financement prévisionnel

Etat - FNADT	30 402,00 €
Agence de l'Eau	14 029,00 €
Fonds propres	209 479,02 €
Total H.T.	253 910,02 €

ZAC

(Zone d'Aménagement Concertée)

L'aménageur Nexity Foncier Conseil et la mairie ont ensemble sélectionné l'équipe d'architectes / urbanistes / paysagistes / techniciens qui concevra le projet d'aménagement du futur quartier (ZAC entre la Fontaine Fleurie / Ecanet) : il s'agit de l'Agence Lignes, du bureau d'études VRD Tecam et de l'agence conseil en démarche environnementale Expertise Urbaine.

Le premier atelier participatif a eu lieu le samedi 18 janvier. Celui-ci a permis une rencontre et un échange entre les habitants, l'aménageur et son équipe avec une visite sur site afin de comprendre les enjeux, les conditions d'aménagement.

Il est toujours possible de s'inscrire afin de participer aux prochains ateliers participatifs. Pour cela, merci d'utiliser le formulaire en ligne accessible depuis le site Internet de la commune :

www.villers-bocage.info

(rubrique Actualités) ou le lien direct :
<https://forms.gle/YQJySDFQvwZ6tcms9>

Prenez date ! 31

Mardi 25 février : Collecte de sang au centre Richard-Lenoir de 15h30 à 19h30

Dimanche 15 mars : Élections Municipales (1^{er} tour)

Dimanche 22 mars : Élections Municipales (2nd tour, si nécessaire)

Dimanche 31 mai : Course Levinou Color

Médiathèque

Suite au questionnaire qui a été diffusé, la médiathèque ouvrira ses portes jusqu'à 19h le vendredi soir, à partir du 9 janvier. Le vendredi remporte un large succès : plus de 45 % des réponses.

Samedi 25 janvier : Après-midi jeux avec Annyse de la ludothèque *Être et Jouer* de 15h à 18h

Samedi 1^{er} février : *Les histoires de Mme Hiboux* (le cirque) à 10h30. Sur réservation

Vendredi 7 février : *Croq'livres* pour les 0-3 ans. «Brrr, il fait froid !» à 9h15 et 10h30.

Sur réservation

Mercredi 26 février : Atelier pour fabriquer ses produits. Venez fabriquer votre poudre pour le lave-vaisselle, votre dentifrice, des craies pour dessiner par terre... Nous prévoyons quelques contenants mais n'hésitez pas à venir avec les vôtres ! (pots en verre, Tupperwares...). 14h-17h30

Mercredi 18 mars : Café-lecture à 17h30.

Venez passer un moment convivial où nous échangerons autour de nos derniers coups de cœur.

Vendredi 27 mars : *Croq'livres* pour les 0-3 ans à 9h15 et 10h30. « Bienvenue à la ferme ».

Sur réservation.

Samedi 28 mars : *Les histoires de Mme Hiboux* (l'art) à 10h30. Sur réservation.

Élections

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Afin de pouvoir voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. La demande d'inscription doit donc être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. Vous pouvez effectuer votre inscription sur les listes électorales en mairie ou sur internet :

demarches.interieur.gouv.fr

Etat-civil

Naissances

Elisa LEMONON

Eloïse BRION

Léandre MARTIN

Samuel PESCHET

Paulin DELORME

Maëlhann LEMAZURIER

Mariages

Gilles LECREPS et Laurence JEAN

Xavier LEBLOND-RECHER et Justine BROSSE

Décès

Bernard THOURY - Roland PEZZONI

André LEPILLEUR - Simone GAILLET

Jeanine GARNIER - Roger HAURET

Antoinette GOULET - Pierre GOULET

Daniel GAUGAIN - Denise MOULIN

Monique LEMOINE - Yvette BESSIN

Madeleine DUVERT - Thérèse GIMONET

Denise DOUBLET - Geneviève FABULET

Téléassistance Calvados

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité. Négocié à un tarif unique inférieur à 9€ par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de rester autonome tout en garantissant votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien.

Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de donner l'alerte d'un simple geste.

Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise Vitaris pour gérer ce service.

✓ Vous souscrivez au service

Un technicien Vitaris interviendra **sous 48h maximum à votre domicile** pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique).

Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une **centrale d'écoute disponible 24h/24, 7j/7**.

Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

✓ Vous avez besoin d'aide

Un accident, une chute, un malaise, une angoisse... quel que soit le jour de la semaine, à n'importe quelle heure, **appuyez sur votre médaillon pour obtenir de l'aide**. En option, le bracelet détecteur de chute



est fortement recommandé pour permettre une aide immédiate si vous êtes dans l'impossibilité d'activer le dispositif.

✓ Vous êtes mis en relation avec le centre d'écoute

Dès la réception de votre appel, vous êtes automatiquement identifié. Le transmetteur vous permet de **communiquer sans utiliser votre téléphone**.

Votre interlocuteur va faire le point sur la situation et identifier les personnes ou services à contacter. L'opérateur est également là pour vous conseiller et vous reconforter en attendant que **vos proches ou les secours interviennent**.

✓ Les secours arrivent chez vous

Votre réseau de proximité (famille, amis, voisins) est prévenu, ainsi que des services d'urgence, si cela est nécessaire.

L'abonnement inclut la pose d'une boîte à clés qui permet l'intervention même si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour ouvrir votre porte.

Pour souscrire à ce service, il suffit de remplir le formulaire disponible sur **www.calvados.fr** ou de contacter **Vitaris au 02 31 99 04 62** ou par mail : **teleassistance.calvados@vitaris.fr**



Village Étape

Les rencontres nationales de la Fédération des Villages Étapes a eu lieu du 25 au 27 septembre 2019 à Rocroi, dans les Ardennes. 43 des 62 communes membres y ont participé. 120 représentants se sont rassemblés et ont échangé sur les problématiques commerciales et organisationnelles associées au label. Ils ont également pu discuter du bilan et de l'avenir de leur fédération. La Fédération de communes de moins de 5000 habitants compte passer de 62 membres à 80 d'ici 2025.

Villers-Bocage, représentée par Serge PIERRE (Conseiller Municipal) lors de cet événement, s'engage et tient à développer l'accueil des touristes dans le cadre du label Village Étape. C'est dans cette démarche, qu'une aire de stationnement pour camping-car va être réalisée (voir page 7).



Monoxyde de Carbone

Gaz incolore, inodore, toxique et mortel



Les bons conseils, les bonnes pratiques et les bons gestes

1^{ère} cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone.



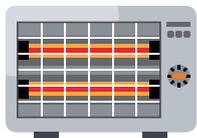
> Se protéger : agir sur les appareils à combustion



Avant l'hiver

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.



Toute l'année

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés

à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),

- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

> Se protéger : agir sur son comportement

Des pratiques de bon sens

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié),



- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

> Se protéger : faire les bons gestes

Premier symptômes :

- Maux de tête
- Vertiges
- Nausées
- Vomissements

Aérez immédiatement les locaux, évacuez rapidement les lieux, et appelez les secours :

N° URGENCE

15 SAMU

18 SAPEURS-POMPIERS

112
114 Numéro d'appel d'urgence européen spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes : contact par SMS.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : www.prevention-maison.fr

Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, guides, affiches, spots radio, vidéos, ...

www.normandie.ars.sante.fr



Agence Régionale de Santé Normandie

Espace Claude Monet

2, place Jean Nouzille - 14000 Caen

www.normandie.ars.sante.fr



USVB Danse

Cette année, USVB Danse organise le samedi 18 janvier après-midi, une battle de Breakdance avec son professeur Bouba.

Précision sur la battle :

Un DJ lance de la musique et le combat de danse peut commencer ! À la fin, le jury choisit le ou la vainqueur(e). Nous attendons une quarantaine d'enfants de différentes écoles de danse. Des galas seront présentés à la Maison de Jeanne et le samedi 13 Juin, à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon.

Emilie LE LAGADEC, Présidente USVB Danse.
Contact : emilie.lelagadec@gmail.com



Tennis Club

Deux événements à retenir pour le club de Villers-Bocage en décembre :

- Quelques jeunes de l'école de tennis ont eu la chance d'être retenus pour partager un moment avec deux des meilleurs joueurs français et mondiaux Benoit Paire et Jo-Wilfried Tsonga. Ils ont profité de leur venue à l'Open de Caen pour les rencontrer. Un souvenir inoubliable pour eux.

- Après le succès des deux premières éditions, le club a organisé son troisième tournoi des 3 raquettes. Cette compétition a rassemblé 22 équipes qui ont dû s'affronter sur trois disciplines différentes: badminton, mini-tennis

et tennis de table. Une belle réussite pour cette manifestation qui sera reconduite l'an prochain.

Le club propose en ce début d'année une formule pour les personnes qui souhaitent découvrir ou redécouvrir notre sport : adhésion tennis loisir comprenant l'accès aux terrains (licence comprise) + 2 heures d'initiation ou remise à niveau offertes : 35€/adulte et 25€/jeune.

Bonne année à toutes et tous !

Pour tout renseignement, contactez Vianney HUE
au 06 80 75 16 34



Local Jeunes

Le local jeunes de Villers-Bocage accueille les adolescents âgés de 11 à 18 ans, en période scolaire tous les mercredis de 12h15 à 18h30 et tous les samedis de 13h30 à 18h30. Pendant les vacances scolaires, le local est ouvert de 8h30 à 18h30.

L'équipe pédagogique accompagne les jeunes dans leur vie au local autour de trois valeurs : la Bienveillance, l'Authenticité et l'Empathie. En cas de question, l'équipe est à votre disposition.

Marvin BAGUELIN - Directeur jeunesse - Local ados de Villers-Bocage
Contact : marvin.baguelin@famillesrurales.org - Tél. 07 83 23 54 78

Cach' les Vias

Cach'les Vias vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2020 ! Celle-ci risque d'être une année décisive pour notre association. Personne ne semble intéressé à nous rejoindre pour faire perdurer nos traditions, et, à la rentrée de septembre, des départs sont annoncés, ce qui fragilise beaucoup notre groupe.

En 43 ans d'existence, Cach'les Vias a connu des petites et des grandes sorties ; des spectacles en Allemagne, en Roumanie, en Bretagne, dans le Cantal et le Berry, au Mont-St-Michel et même une semaine à la neige à Bessans. Que de beaux moments passés ensemble, des liens d'amitié se sont noués avec ces groupes.

Notre porte vous est grande ouverte le vendredi soir. OSEZ venir nous rencontrer. Les horaires sont adaptées en hiver.

**Renseignements auprès de M. Dupont
au 06 27 02 87 12**



Quistreham, Août 2016.



Tennis de table

Le tennis de table de Villers-Bocage a vu en cette fin de première phase, qui se termine avant les fêtes, ses jeunes récompensés lors du circuit jeunes avec cinq médailles dont deux sur la plus haute marche. BRAVO !

Nos jeunes encore ont effectué un stage en octobre dernier partagé avec le club de la Suisse Normande (Thury-Harcourt), un beau moment d'échange et d'enthousiasme. Un grand merci aux organisateurs et animateurs !

En championnat par équipe, toutes les équipes du club se maintiennent à leur niveau, exceptée notre équipe 6 qui évoluait en D4 et accède avec succès à la D3.

La seconde partie de la saison sera très animée puisque 4 tournois auront lieu au gymnase de Villers-Bocage, deux tours du circuit jeunes, un du championnat jeunes et un du tournoi vétérans, une première pour ce dernier à Villers-Bocage.

Contact : usvbtt@gmail.com

Don du sang

L'équipe de l'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole remercie tous les donateurs qui ont répondu présents lors des cinq collectes de sang organisées en 2019. Nous leur demandons de ne surtout pas relâcher leurs efforts de solidarité en 2020, voire de susciter de nouvelles vocations de donateurs dans leur entourage.

Nous devons nous mobiliser pour inciter chaque habitant des alentours de Villers-Bocage, en âge de donner et ayant la santé requise pour le faire, à se déplacer en masse lors des collectes de 2020 et permettre ainsi à de nombreux malades d'être soignés correctement.

L'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole remercie également tous les bénévoles qui prennent un peu sur leur temps libre pour assurer le bon déroulement des collectes.

À noter sur vos agendas :

Les collectes à Villers-Bocage en 2020, au centre Richard-Lenoir.

Mardi 25 février de 15h 30 à 19h 30

Mardi 28 avril de 15h 30 à 19h 30

Mercredi 24 juin de 15h 30 à 19h 30

Mardi 22 septembre de 15h 30 à 19h 30

Mardi 8 décembre de 15h 30 à 19h 30

L'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole organisera son assemblée générale, au centre Richard-Lenoir, le vendredi 13 mars 2020 à 18 heures. Celle-ci sera ouverte à tous. Si vous êtes intéressé(e) par la transfusion sanguine, vous pouvez nous rejoindre au sein de notre amicale en contactant :

Marc Hébert - Tél/fax : 02 31 77 25 01

Tél. : 06 08 22 58 02 - E-mail : hebert.marc@libertysurf.fr

Roger Gallot - Tél : 02 31 77 21 09



Nous souhaitons à toutes ces personnes, donateurs et bénévoles, une bonne et heureuse année 2020.

AIPOS

Théâtre

Aunay-sur-Odon

Jeudi 23 Janvier 2020 - 20h30

Orphelins, Collectif La Cohue (Théâtre)

1h30 - À partir de 14 ans - Salle des Fêtes

Villers-Bocage

Jeudi 12 Mars 2020 - 20h30

Saturne, nos histoires aléatoires

Compagnie Imagistoires

Conte théâtral, 1h15 - À partir de 12 ans

Salle Richard-Lenoir

Danse

Aunay-sur-Odon

Mercredi 8 avril 2020 - 20h30

Phasmes, Compagnie Libertivore (30mn)

La Fuite, Montfort Théâtre (30 mn)

Salle des Fêtes

Music-Hall

Villers-Bocage

Jeudi 7 mai 2020 - 19h

Ouh la la ! - Joe Sature et ses Joyeux Osselets

En plein-air, devant la mairie de Villers-Bocage

Repli prévu salle Richard-Lenoir en cas de pluie



École de musique du Pré-Bocage

Participation aux Marchés de Noël

Marché de Noël à Caumont-sur-Aure : ensemble saxophones, clarinettes et flûtes traversières animé par Patrick Mahier.

Prochains événements

• **Stage de Musiques Assistées par Ordinateur** du mercredi 19 février au jeudi 20 février de 14h à 17h à l'espace numérique Maison des services publics - 31, route de Vire à Aunay-sur-Odon. Tarif : 40€ les 2 jours

• **Stage de Batucada** (percussions brésiliennes) du mercredi 19 février au jeudi 20 février de 10h à 12h à l'École de musique du Pré-Bocage - 31, route de Vire à Aunay-sur-Odon. Tarif : 30€ les 2 jours

• **Concert des professeurs** accompagnés par les ensembles musicaux de l'École de Musique, le samedi 4 avril à 20h30 à la salle des fêtes Richard-Lenoir à Villers-Bocage - Entrée libre.

Mail : ecolemusiqueprebocage@orange.fr

Site : <http://ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com>

Pour tout renseignement, veuillez contacter Virginie Clos, coordinatrice administrative au 02 31 77 24 15.

UCIA

Les prochains événements 2020 de l'UCIA Pré-Bocage

Assemblée Générale ouverte à toutes les entreprises du secteur :

• **Mardi 11 février 2020** au siège de l'association - 31, rue de Vire à Aunay-sur-Odon.

• **Samedi 25 et Dimanche 26 avril 2020** pour la 6^e édition du Salon de l'Habitat au centre Richard-Lenoir à Villers-Bocage : les inscriptions sont ouvertes à tous les artisans, créateurs, professionnels en lien avec l'habitat, le jardin, la décoration de la maison, en priorité du secteur du Pré-Bocage.

Contact

Alain Fossey, 06 07 82 52 17



AUTONOMIE

DOMICILE

FAMILLE

SANTÉ

ADMR
la référence du service à la personne

50%
réduction ou
crédit d'impôt*

Nous avons décidé
de nous faciliter la vie !



L'ADMR vous accompagne

Aide et accompagnement des séniors

Livraison de repas

Ménage, repassage

Garde d'enfants, soutien aux familles...

* article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation

Association ADMR de VILLERS-BOCAGE

Place Général de Gaulle • 14310 VILLERS-BOCAGE

Tél : 02 31 77 33 12 • villers.bocage@fedel4.admr.org • www.admr.org

Numéro d'agrément et de déclaration de services à la personne SAP/320279987